Appel de Bordeaux : les élus doivent s’engager

Les villes et régions de France ont lancé jeudi 29 janvier 2015 “l’appel de Bordeaux” portant l’engagement des territoires dans la lutte contre le changement climatique. Les signataires ont affirmé leur volonté de répondre à l’urgence du dérèglement climatique et de mobiliser les acteurs des territoires à cette fin.

La Chambre nationale de la batellerie artisanale (CNBA) note que, parmi les chantiers primordiaux, se trouve celui de la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le domaine des transports et l’amélioration de leur efficacité énergétique.

Bordeaux, Dunkerque, Dijon, Paris, Lyon, Lille, Toulouse et de nombreuses autres villes et communautés urbaines ont pour atout d’être accessible par la voie d’eau, jusqu’au coeur de la cité. Ainsi, la CNBA se félicite de l’émergence d’une réflexion sur la logistique urbaine, portée notamment par les chercheurs, les organisations de défense de l’environnement, les communautés territoriales et les gestionnaires de la voie d’eau.

Le transport fluvial constitue par ailleurs une réponse à la congestion des routes pour desservir les villes situées près des fleuves. Pourtant, bien qu’étant le mode reconnu comme le moins impactant pour l’environnement, il est souvent oublié des projets d’investissements en matière d’infrastructures.

La CNBA lance un appel à tous les signataires concernés par la réduction des émissions de polluants atmosphériques pour que soit inscrit dans leurs projets d’aménagement du territoire :

• la sanctuarisation des quais pour le transport fluvial de marchandises,
• la modernisation des infrastructures fluviales,

dans le strict respect de leur engagement pris en faveur de la transition énergétique, et dans la perspective de la COP21 (Conférence des Nations unies sur les changements climatiques) de Paris.

Phoca PDF